

Pas de blocage “à la wallonne” au Parlement francophone

■ La commission de vérification des pouvoirs a jugé irrecevable le recours du PTB.

Mardi, à 14h30 précises, Jean-Charles Luperto (PS) a ouvert la première séance plénière du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) à la suite des élections du 25 mai.

La première étape de cette séance d'installation a été de désigner les sept membres qui allaient composer la commission de vérification des pouvoirs. Sur les 94 députés que compte l'assemblée ont ainsi été tirés au sort : trois élus MR (Olivier Maroy, Françoise Bertieaux et... - *“Je vous prie déjà de m'en excuser”*, a commenté Jean-Charles Luperto - François Bellot, qui avait présidé la semaine dernière la commission de vérification des pouvoirs au Parlement wallon, théâtre d'un bras de fer entre le MR et la future majorité PS-CDH), deux FDF (Joëlle Maison et Caroline Persoons) et deux CDH (Josy Arens et Véronique Waroux).

Quatre voix contre trois

Ces sept parlementaires se sont, dans la foulée, retrouvés pour une réunion à huit clos. Ils ont notamment examiné la réclamation que le PTB avait adressée la veille au greffe du parlement de la FWB pour avoir un élu à la Fédération à partir du parlement bruxellois (LLB 17/6).

Vers 16h30, on apprenait que la commission jugeait irrecevable le recours du PTB, par quatre voix (deux CDH et deux FDF) contre les trois voix MR. Au PTB, on

ne cachait pas sa déception : *“La commission a jugé notre recours non-recevable, cela veut dire qu'elle n'a pas jugé le bien-fondé de notre recours”*, a commenté Michaël Verbauwhede, le député bruxellois qui visait un siège au parlement de la FWB. *“Nous allons consulter nos avocats pour voir quelles sont les voies de recours. La loi est claire. C'est vraiment un déni de démocratie.”*

La commission a aussi étudié l'impact qu'aura le décret wallon sur le décumul des mandats pour le parlement francophone. Elle a ainsi confirmé que les députés empêchés à Namur le seraient également au parlement de la Fédération.

Vers 17h, la commission a présenté son rapport à l'assemblée. Celui-ci a été approuvé par 57 voix (PS, CDH, Ecolo et FDF), 28 abstentions (MR) et deux contre (PTB). Les parlementaires ont ensuite prêté serment en prononçant la formule traditionnelle *“Je jure d'observer la Constitution”*.

A temps pour le match des Diables Rouges

Le parlement installé, les députés ont procédé à l'élection de leur président. C'est Jean-Charles Luperto qui a été reconduit dans cette fonction. Hervé Jamar (MR), Isabelle Emmery (PS) et Dimitri Fourny (CDH) ont, quant à eux, été nommés, dans l'ordre de préséance, vice-présidents. Ont également été choisis les chefs de groupes suivants : Christiane Vienne pour le PS, Julie De Groote pour le CDH et Françoise Bertieaux pour le MR.

La séance a été levée peu avant 18h. Juste à temps pour permettre aux députés fans de foot de ne pas manquer le premier match des Diables Rouges au Mondial.

St. Bo.

Le siège UF en jeu

Le Parlement flamand impose un recomptage à Rhode-S'-Genèse

Contestation. Contrairement au Parlement wallon, le Parlement flamand a ordonné mardi, dès sa séance d'installation, un recomptage des voix, en l'occurrence dans le canton de Rhode-Saint-Genèse, où le SP.A conteste l'attribution d'un siège à l'Union des Francophones (UF) de Christian Van Eycken, à 64 voix près. Cette décision, fondée sur une recommandation en ce sens de la Commission de vérification des pouvoirs, a empêché les élus du Brabant flamand de prêter serment ce mardi, ce qu'ils devraient faire la semaine prochaine. Entre-temps, des fonctionnaires du Parlement flamand auront procédé au recomptage. Tous les votes des communes de Rhode-Saint-Genèse, Drogenbos, Linkebeek et Wemmel - où le vote papier était d'application - seront ainsi recomptés, probablement vendredi. Dans les deux autres communes du canton, qui regroupent les six entités à facilités de la périphérie bruxelloise, le vote était électronique. (Belga)